

“Nous avons tout

Les dons des invendus se généralisent à Herstal. Douze enseignes entrent dans la danse.

SOLIDARITÉ

C'est au niveau du Parlement wallon que le dossier des dons des invendus alimentaires a fait débat ces derniers mois. Début novembre en effet, plusieurs députés PS wallons avaient déposé une proposition de décret visant à imposer aux grandes surfaces de céder à des associations caritatives leurs denrées alimentaires invendues (mais utilisables, bien sûr).

Comme nous l'évoquions toutefois, certaines communes n'ont pas attendu ce débat régional pour appliquer le principe sur leur territoire. Et à la fin de l'année, la commune du bourgmestre Frédéric Daerden, Herstal, a étendu même le procédé. Le collège devait confirmer l'imposition à douze (autres) grandes surfaces à Noël.

C'est au Carrefour Market de Basse-Campagne (le long de l'E 40) que le don d'excédents alimentaires s'est concrétisé. Six mois après l'entrée en vigueur du principe, Pascal Légisse, directeur "Qualité" au Carrefour de Herstal, confirme l'intérêt de ces dons, déjà pratiqués par l'enseigne française précédemment. "Le débat est aujourd'hui porté sur la place publique, ce qui est une bonne chose. À titre personnel, je trouve bien sûr que l'idée est très bonne. Humainement parlant, j'ai même envie de dire que c'est un minimum". L'homme parle en toute connaissance de cause puisque cela faisait déjà 15 ans que ces dons alimentaires étaient réalisés chez Carrefour. Mais avec cette imposition communale, les avantages sont aussi palpables. "On a remarqué un assouplissement au niveau de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afscv)", précise le directeur.

Au-delà de la mise en place d'un registre organisant la distribution des excédents, Pascal Légisse remarque donc l'assouplissement concernant la fixation de la date de durabilité, ce qui permet d'éviter beaucoup de gaspillage.

En période de fêtes, comme ce fut le cas fin décembre, "si nous ne commandons pas à tort et à travers, les produits sont présents en plus grand nombre dans nos rayons, c'est évident, précise le



On compte annuellement 250 tonnes d'excédents alimentaires dans les magasins Carrefour.

directeur, et ce sont pour beaucoup des produits plus festifs". Et dans ce cas de figure, personne ne s'en plaint.

Annuellement, dans l'ensemble des magasins "intégrés" Carrefour, "on compte 250 tonnes de produits excédents alimentaires". Et de remarquer par ailleurs que l'avantage est aussi financier : "Nous avons tout intérêt à donner car nous ne payons pas l'élimination".

Marc Bechet

Épinglé

Depuis quinze ans chez Carrefour

Pas nouveau. Une révolution ? Une charité enfin en accord avec la consommation de masse ? Oui... et non. Si le principe du don des excédents alimentaires est séduisant et si la législation en la matière apparaît comme un magnifique exemple de bonne gestion politique, ces dons ne sont pas neufs, pas chez Carrefour du moins.

"Cela fait en effet 15 ans déjà que nous pratiquons les dons. Systématiquement, nos produits invendus sont distribués à la banque alimentaire", précise Pascal Légisse. Quel est dès lors le changement apporté à Herstal ? Rien dans les faits pour Carrefour, bien que cette charité soit aujourd'hui devenue "obligatoire". Et personne ne s'y oppose. Mais le directeur "Qualité" tient toutefois à préciser ceci : "Il est important que cela n'entraîne pas des règles plus contraignantes pour nous. Car il serait dommage d'avoir aujourd'hui plus de bâtons dans les roues".

Clairement, l'homme plaide pour "moins de démarches administratives". Il semble avoir été entendu puisque, déjà, l'assouplissement constaté à l'Msca est un signe positif. La volonté de Herstal a par ailleurs été d'éviter les complications. M.Be.

intérêt à donner”



taires dans les magasins Carrefour.

Épinglé

"Verviers ma ville solidaire" a fait un tabac

Récolte. Pour sa 18^e édition, l'opération "Verviers ma ville solidaire" a remporté un joli succès et même atteint un record puisqu'on est passé de 9699 kg de vivres récoltés via "Caddie solidaire" en 2011 à 11.866 kg cette année. La distribution des denrées recueillies a débuté le 3 janvier au Relais social. Les destinataires sont des œuvres locales telles les Restos du cœur, la Chaîne de solidarité et d'amitié ou encore le Relais Saint-Joseph. Les dons permettent de venir en aide à 2040 bénéficiaires (ou 1025 familles) à travers les 23 associations partenaires. Les "Ecoles solidaires" ont contribué à l'opération en rassemblant 1222 kg de vivres. Les entreprises de la région en ont fourni plus de 5600 kg. La Fédération wallonne des agriculteurs est intervenue pour 2470 kg de lait, beurre, fromages. Parmi bien d'autres participants...